

Fiche de données de Sécurité

Produit: SOLV'CLEANER B 70 Page: 1/9
FDS N°:31045 Version :2 Version du :2003-07-18
Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (d'usage ou CE):

Symboles :



Symboles :

Xn Nocif

Contient :

Alcanes en C11-C15

Phrases de risque :

R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

S-23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/brouillards.
S-24 Éviter le contact avec la peau.
S-62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres :

Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

ETIQUETAGE TRANSPORT:

Concerné (voir § 14).

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SOLV'CLEANER B 70

N° de référence : FS8109

Utilisation Commerciale : Dégraisseur.

Fournisseur : UNIL SA
Boulevard Jean Moulin - B.P. 20055
49402 SAUMUR Cedex - FRANCE
Tél: 02.41.40.45.00
Fax: 02.41.40.45.01

N° d'appel d'urgence :
- 01.40.05.48.48 - Centre Anti-Poisons de Paris
Hôpital Fernand WIDAL
200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10
- 04.72.11.75.84 - Centre Anti-Poisons de LYON
Hôpital Edouard HERRIOT
5, Place d'Arsonval - 69437 LYON Cedex 3
- 04.91.75.25.25 - Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Hôpital SALVATOR
249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9
Infirmierie de raffinage
13110 BERRE L'ETANG
- ORFILA: 01.45.42.59.59

Voir coordonnées locales en fin de fiche :

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Coupe pétrolière naphta lourde alkylée, solvant hydrocarboné aliphatique.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SOLV'CLEANER B 70

Page: 2/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Composants contribuant aux dangers	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
Alcanes en C11-C15	292-460-6	90622-58-5	0-0.1	Xn	R-65, 66

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases R :

Commentaires sur la composition :

Impuretés contribuant aux dangers: Aucune à notre connaissance, en usage normal.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

RISQUES SPECIFIQUES :

Aucun à notre connaissance, en usage normal.

RESUME DES CONSIGNES EN CAS D'URGENCE :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter un médecin ou transporter en milieu hospitalier. Communiquer les indications portées sur l'étiquette de danger.

PRINCIPAUX DANGERS : (Voir chapitres 11 et 12)

PRINCIPAUX SYMPTOMES : Sécheresse cutanée.

Des contacts répétés ou prolongés peuvent provoquer des dermatoses.

Effets néfastes sur la santé :

Nocif en cas d'ingestion.

L'exposition prolongée peut provoquer des dermatoses par élimination de l'enduit cutané lipo-acide.

Une aspiration dans les poumons peut être à l'origine d'un risque gravissime de pneumopathie.

Effets néfastes sur l'environnement :

Non classé dangereux d'après les critères de classification CEE.

Dangers physico-chimiques :

Combustible.

Possibilité d'électricité statique lors de la manipulation, avec risque d'incendie s'il est porté à une température supérieure ou égale au point d'éclair.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Classification du produit :

Xn - Nocif R 65

4. PREMIERS SECOURS

EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE
INFORMATIONS EN CAS DE:

Généralités :

INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN :
Traiter selon les symptômes.

Inhalation :

Amener la personne à l'air frais.
Respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire.
Garder la personne atteinte au chaud et au repos.
Consulter un médecin ou hospitaliser immédiatement.

Ingestion :

Ne pas faire vomir.
Ne rien donner par voie orale.
Garder la personne au repos.
Si la personne ne se rétablit pas rapidement, consulter un médecin ou hospitaliser.

Contact avec la peau :

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Oter les vêtements souillés ou éclaboussés.
Nettoyer les vêtements souillés avant de les ré-utiliser.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SOLV'CLEANER B 70** Page: 3/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Aspiration :	L'aspiration de liquide dans les poumons est extrêmement dangereuse (pneumopathie aiguë). Si on soupconne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissements par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.
--------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ECLAIR : 66°C (méthode NF M 07-011)

Moyens d'extinction :	Appropriés: Mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard. N'utiliser poudre chimique, gaz carbonique, sable ou terre que pour incendie limité. Déconseillés: Jet d'eau. L'utilisation d'extincteurs au Halon sera évitée pour des raisons liées à l'environnement.
Méthodes particulières d'intervention :	Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés au feu.
Dangers spécifiques :	(En cas d'incendie et d'explosion) : Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Le produit flotte et peut se réemflammer à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles se répandent au niveau du sol et peuvent s'enflammer à distance.
Protection des intervenants :	Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION INDIVIDUELLE:

En cas de risque d'inhalation d'aérosols, de brouillards, de pulvérisations, porter :

Un masque respiratoire complet avec cartouche pour vapeurs organiques et filtre à particules. NPF-400 (gaz seulement).

Dans un lieu confiné, porter :

Un appareil autonome à circuit ouvert. NPF 2000.

Gants en caoutchouc nitrile.

Vêtement unique en nitrile

Bottes de sécurité à mi-genoux, en caoutchouc

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.

Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux et rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.

En cas d'épandage, prévenir les autorités compétentes lorsque la situation ne peut pas être maîtrisée rapidement et efficacement.

En cas de déversement dans l'eau, avertir la navigation. Empêcher, si possible, le produit répandu de s'étaler. Arrêter la fuite, si cela est possible, sans danger.

Précautions individuelles :

Eviter le contact avec :

- la peau.
- les yeux.

Ne pas respirer :

- les vapeurs.

Eteindre toute flamme nue.

Eloigner de toute source d'ignition.

Né pas fumer.

Eviter les étincelles.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Evacuer la zone de toute personne non indispensable.

Supprimer les fuites, si possible sans risque pour le personnel.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SOLV'CLEANER B 70

Page: 4/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Méthodes de nettoyage :

Récupération :
Déversement limité : Absorber ou retenir le liquide avec du sable, de la terre ou toute matière limitant l'épandage.
Récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure.
Placer les récipients fuyants dans un fût ou un sur-fût étiqueté.
Frotter les surfaces contaminées avec :
Une solution de détergent.
Garder les eaux de lavage comme déchets contaminés.
Déversement important : Transférer dans un récipient de récupération étiqueté, scellé, pour collecter le produit ou l'éliminer en sécurité.
Eliminer comme pour déversement limité.
Elimination : Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.
Eliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

Prévention des risques secondaires :

Lavage des surfaces souillées en prenant soin de ne pas contaminer le milieu naturel.
AUTRES CONSEILS :
Formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Risque d'explosion. Informer les services d'urgences si le liquide rejoint les eaux d'écoulement des égouts.
Se conformer aux réglementations en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation:

Eviter le contact avec les agents oxydants forts.
N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries...résistant aux hydrocarbures.
MANIPULATION ET STOCKAGE : NE PAS mettre sous pression, couper, chauffer ou souder des conteneurs vidés (les conteneurs pouvant être parfaitement vides)
Ne pas réutiliser les conteneurs vidés avant de les laver ou de les reconditionner

MANIPULATION :

Prévention de l'exposition des travailleurs :

Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, brouillards ou aérosols.
Adopter toute mesure permettant de réduire les risques d'exposition.
Tenir à l'écart des matières inflammables et des oxydants ; conserver le produit à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux.

Prévention des incendies et des explosions :

Eteindre les flammes nues. Eloigner toute source d'ignition. Eviter les étincelles. Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mise à la terre de tout équipement.
Ne pas utiliser l'air comprimé ou l'oxygène pour remplir, décharger ou manipuler.
Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosives.
Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

Précautions :

Les contacts prolongés et répétés avec l'épiderme peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés.
Eviter les projections.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

STOCKAGE :

Fiche de données de Sécurité

Produit: SOLV'CLEANER B 70 Page: 5/9
FDS N°:31045 Version :2 Version du :2003-07-18
Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Mesures techniques :	Prévenir toute accumulation d'électricité statique. Utiliser du matériel antidéflagrant. Mise a la terre appropriée. Voir recommandations ci-après.
Conditions de stockage :	- recommandées : Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Utiliser des récipients à fermeture et correctement étiquetés. Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité, de la chaleur et de toute source d'ignition. Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol. Conserver les récipients fermés et étiquetés en dehors de l'utilisation. Ne pas fumer dans les zones de stockage. - à éviter : Le rayonnement solaire direct, toute source de chaleur et les agents oxydants forts. Le stockage soumis aux intempéries. Température de stockage : Ambiante.
Matières incompatibles :	Eviter le contact avec les agents oxydants forts.
Matériaux d'emballage :	- Recommandés: Pour les récipients, utiliser: - Acier au carbone. - Polyéthylène. - Acier inoxydable. - Polyester. - Téflon Pour le revêtement interne du ou des récipients, éviter: - Silicate de zinc. - Epoxyamines. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Déconseillés: - Caoutchoucs naturels, butyls, EPDM, polystyrène AUTRES CONSEILS : La compatibilité avec les matières plastiques variant avec les conditions d'utilisation, il est recommandé de la vérifier avant utilisation.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Valeurs limites d'exposition :	Alcanes (ISO) C11-C15 Valeur moyenne d'exposition d'alcanes (VME) : 171 ppm / 1200 mg/m ³
Protection respiratoire :	Quand les concentrations dans l'atmosphère risquent de dépasser les limites données, il est recommandé d'utiliser un demi-masque facial avec filtre pour protéger d'une sur-exposition par inhalation. Les équipements filtrants convenables dépendent de la quantité et du type des produits chimiques manipulés sur le lieu de travail. Les équipements à considérer sont les suivants : "A" ou similaire peut être utilisé.
Protection des mains :	Gants résistants aux produits chimiques. Gants - Nitrile. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des signes de dégradation apparaissent.
Protection des yeux :	En cas d'éventuelles projections, porter des lunettes de protection ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps autre que les mains :	Modèle standard de vêtements de travail. Chaussures ou bottes de sécurité résistant aux produits chimiques.

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SOLV'CLEANER B 70** Page: 6/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Mesures d'hygiène du travail :

Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les huiles en service ou usagées.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Isoparafinique

Masse volumique : 770 kg/m³ a 15 °C

Point d'éclair : 66 °C minimum (Méthode: NF M 07-011).

Température d'auto-inflammation : > 200 °C (ASTM E-659).

Commentaires sur l'explosivité : CARACTERISTIQUES D'EXPLOSIVITE :
Limite d'explosivité dans l'air à température ambiante
Sup = 7%, inf = 0.6 % v/v

Températures spécifiques de changement d'état : Point de congélation : < - 50°C
Point d'ébullition : Entre 185 et 213°C

Commentaires sur les températures spécifiques : COEFFICIENT DE DILATATION THERMIQUE (liq) :
0.00097°C

Densité de vapeur : (air=1) > 1

Pression de vapeur : 0,03 kPa a 20 °C -0,2 kPa à 38°C - 0.4kPa à 50°C

Solubilité : - dans l'eau :
< 0.10 % poids à 20°C

Viscosité : 1.38 mm²/s à 40°C

Description de la volatilité : TAUX D'EVAPORATION :
0.030

Autres données : Poids moléculaire : environ 172

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Conditions à éviter : La chaleur (température supérieure au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...

Matières à éviter : Agents oxydants forts.
Acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Pas à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

BASES D'EVALUATION:

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

L'information fournie est basée sur les données du produit, les données des constituants et sur la toxicologie de produits similaires.

Le produit devrait avoir les caractéristiques toxicologiques suivantes selon les critères réglementaires en vigueur :

Les informations ci-après s'appliquent à : - (H): l'homme - (A) : l'animal - (O) : l'homme et/ou l'animal

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX :

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SOLV'CLEANER B 70

Page: 7/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

Inhalation, commentaires:

Inhalation (O)
Pas de données disponibles
Inhalation (H)
Les concentrations de vapeurs supérieures à celles recommandées dans les seuils d'exposition peuvent être irritants pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer des migraines et des vertiges, peuvent être anesthésiques et avoir d'autres effets sur le système nerveux central.

Contact avec la peau, commentaires:

Contact avec la peau (A)
Données non disponibles
Contact avec la peau (O)
Faiblement毒ique
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite.

Contact avec les yeux, commentaires:

Contact avec les yeux (O)
Gêne mais sans lésion des tissus oculaires.

Ingestion, commentaires:

Ingestion (A)
Toxicité minimale.
L'aspiration accidentelle de faibles quantités de liquide dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peut provoquer des bronchopneumonies ou des œdèmes pulmonaires.

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME :

Contact avec la peau :

Contact avec la peau (H)
Des lésions cutanées caractéristiques (dermatites) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

Sensibilisation :

* Contact avec la peau (O) :
Données non disponibles

Informations médicales :

AUTRES DONNEES : (H)
L'aspiration de produit dans les poumons peut être à l'origine d'une pneumopathie chimique gravissime.
(H)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

BASES D'EVALUATION:

L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

Le produit est liquide dans la plupart des conditions de l'environnement.

Commentaires sur l'écotoxicité :

Fondé sur les données relatives à un composant ou une préparation similaire ou par estimation.
Le produit n'est pas supposé présenter une toxicité aigüe pour les organismes aquatiques à la solubilité maximale des produits dans l'eau
Probablement sans effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Mobilité :

Ce produit est extrêmement volatil et s'évaporera rapidement dans l'air s'il est rejeté dans l'eau

Persistante et dégradabilité :

Ce produit peut se dégrader facilement dans l'air
Fondé sur des données relatives à un composant ou une préparation similaire ou par estimation, ce produit est supposé se biodégrader selon les normes O.C.D.E

Commentaires sur les composants :

TRAITEMENT DES EFFLUENTS :
Ce produit est supposé être éliminé dans une station d'épuration d'eaux

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SOLV'CLEANER B 70

Page: 8/9

FDS N°:31045

Version :2

Version du :2003-07-18

Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ou procéder à leur élimination dans l'environnement.

La seule méthode autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée.

La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit.

Elimination du produit: Comme pour l'élimination des déchets.

Elimination des emballages souillés :

Vider complètement le récipient.

Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu.

Réutiliser. Sinon envoyer à un récupérateur de fûts ou de métaux.

Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N°ONU :

Non concerné

Généralités :

- Non concerné.

Route (ADR)/Rail(RID) :

Fluvial (ADNR) :

Mer (IMO/IMDG) :

Classe :

Non réglementé

Air (OACI/IATA) :

Classe :

Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION CE: Nocif

Symboles :



Symboles :

Xn Nocif

Contient :

Alcanes en C11-C15

Phrases de risque :

R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

S-23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/brouillards.

S-24 Éviter le contact avec la peau.

S-62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres :

Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Réglementation Française :

Fiche de données de Sécurité

Produit:	SOLV'CLEANER B 70	Page: 9/9
FDS N°:31045	Version :2	Version du :2003-07-18 Cette fiche annule et remplace la fiche du :1999-06-01
Code Sécurité sociale :	Art. L.461-1 à L 461-7. Tableau(x) des maladies professionnelles : No 84	
Code du travail :	Surveillance médicale spéciale : Art. R 241-50 : Sans objet Travaux interdits - Code du travail Art. R.234-16, 20 et 21 (jeunes travailleurs) : Applicable Art. R 231-35 a 38 (formation) : applicable	
Installations classées :	Brochure 1001 du J.O. : Applicable N° 1430 - 1433 - 1434	
Autres :	Aération et assainissement des locaux : Code du travail : Art. R232-5 à R232-5-14 : Applicable Prévention des incendies : R 233-14 à R 233-42 : Applicable Déchets : Loi 75 633 du 15/07/75 Applicable. Catégorie : C122 Décret N° 77-974 du 19/8/77 (J.O. du 28/8/77) : Concerné Arrêté du 4/1/85 (J.O. du 16/2/85) : Concerné Rejets interdits : Loi 64 1245 du 16/12/64 : Applicable Risque cancérogène: Prévention : décret 03/12/92 : sans objet Déchets d'emballages : Décret 94609 du 13/07/94 : Applicable Rejets réglementés : Arrêté du 1/3/93 modifié : Applicable	

16. AUTRES INFORMATIONS

Explications relatives aux phrases R, partie 2 :	R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Restrictions d'emploi :	Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques UNIL - OPAL.
Date de révision:	2003-07-18
Annule et remplace la fiche du:	1999-06-01
Les modifications effectuées sur les dernières FDS sont signalées par le signe *.:	
N°. FDS :	FS8109

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.
"L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités."